

TRADUCTION DU SENS DU PRECHE DU VENDREDI 2 DHOU EL QUI`DA 1429 (31 OCTOBRE 2008)

*Au nom de DIEU le Clément, Le
Miséricordieux*



Thème : Interprétation de versets de la sourate El Hajj

INTRODUCTION

Je vous recommande, ô musulmans, ainsi qu'à moi-même, la crainte d'Allah (qu'il soit glorifié) ; donc, craignez-le en secret et en public, lorsque vous êtes en colère, satisfaits, contents et tristes.

Craignez donc Allah, ô vous qui êtes doués de raison, peut-être réussirez-vous.

O Musulmans !

Le mois prochain commence le mois béni de Dhou al Hijja. C'est le dernier mois du calendrier Musulman et c'est aussi le mois de l'accomplissement du Hajj.

Le Hajj est le cinquième pilier de l'Islam ; Le pèlerinage, dans la ville sainte de La Mecque est une obligation incombant à tout musulman à condition qu'il satisfasse un certain nombre d'exigences tels qu'être pubère, jouissant de sa raison, libre et capable financièrement et physiquement de s'en acquitter, une fois au cours de sa vie.

Allah -le Très Exalté- a dit :

« Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison Sacrée. » [Sourate Al-Imran, verset 97].

De même dans la Sourate *El Hajj* (Le pèlerinage - n°22) versets 26 à 29, ALLAH Le Tout Puissant dit :

26. Et quand Nous indiquâmes pour Ibrahim le lieu de la Maison (La Kaaba) [en lui disant]: "Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent".

27. Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné,

28. pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'il leur a attribuée, "Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le besogneux misérable.

29. Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits (qu'ils nettoient leurs corps), qu'ils remplissent leurs vœux, et qu'ils fassent les circuits autour de La Maison Sacrée".

Quels sont les divers enseignements que l'on peut tirer de ces versets ?
C'est ce que nous vous proposons de traiter aujourd'hui.

1. Préparation du lieu par le prophète Ibrahim

En langue arabe, le terme « **Hajj** » signifie « se diriger vers » plus précisément vers un lieu sacré mais la définition canonique du Hajj est le fait de se diriger vers le temple sacré de La Mecque pour accomplir les rituels et les obligations qui lui sont propres.

Le pèlerinage majeur « hajj » ne peut être effectué qu'en une période bien déterminée de l'année : le temps fixé durant lequel on peut entrer en état de sacralisation (en arabe « **El Ihram** ») peut s'étendre du 1^{er} Shawal jusqu'à l'aube du 10 Dhul Hijja.

ALLAH a donc choisi lui-même le moment mais aussi l'espace pour effectuer les rites du pèlerinage. Celui-ci se déroule dans la ville sainte de La Mecque et les alentours dont **Es Saffa, El Marwa , Arafa'h, Minan, Muzdalifa** mais aussi les lieux de début de sacralisation (**Mikat**).

ALLAH, Tout Puissant, a élevé ce lieu et aussi les hommes qui y viennent : ces gens sont appelés les « **Hajjajs** » .

Dieu s'adresse au prophète Ibrahim au **verset 26** :

"Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent".

Le prophète Ibrahim ('alayhi salam) a donc exécuté cet ordre et a « nettoyé » totalement ce lieu pour qu'il devienne pur et à l'écart des gens malintentionnés.

Tout ceux-là au profit des « Hajjajs », les invités de Dieu, pour qu'ils puissent venir y accomplir le **Tawaf**, prier, s'incliner et également se prosterner.

Le verset suivant dit :

« Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. »

Les commentateurs dont Ibn Kathir ont rapporté d'après Ibn Abbass (qu'Allah soit satisfait de lui) : lorsqu' Allah ordonna à Ibrahim (que la paix soit sur lui) d'appeler les gens pour le pèlerinage, celui-ci dit :

«O Mon Seigneur ! Comment puis-je appeler les gens alors que ma voix ne leur parvient pas ? »

Et Allah répondit à son prophète : « Lance l'appel (azzan bil Hajj), et c'est à Nous que revient la communication (al ib-lagh)». Il se mit alors debout à l'endroit où il priait, il est dit aussi qu'il se mit debout : sur la pierre (Makam Ibrahim) ou sur As-Safa ou sur la montagne Abou Quoubéïs, puis il appela les gens en disant :

« Ya ayouha nass, inna rabakoum baana baytan fa Houjouh », « Ô vous les gens, votre seigneur a institué une maison, venez-y en pèlerinage !».

Il est dit que les montagnes s'abaissèrent jusqu'à ce que la voix se répande dans le monde entier, les embryons dans les utérus et les enfants qui vont naître dans le futur répondirent à l'appel.

D'évidence, on n'accède pas au Centre du monde sans provoquer une rupture avec la vie profane. L'entrée en état de sacralisation (ihrâm) se fait à l'un des points précis situés sur le périmètre de ce territoire (Mikat), en fonction de l'origine géographique. Pour ce faire, le pèlerin se purifie par une ablution complète, et revêt un vêtement particulier, sans couture et de couleur blanche.

Dans les versets suivants :

28. pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'il leur a attribuée, "Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le besogneux misérable.

29. Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits (qu'ils nettoient leurs corps), qu'ils remplissent leurs vœux, et qu'ils fassent les circuits autour de La Maison Sacrée".

« Les jours fixés » sont selon la plupart des savants les dix premiers jours du mois de Dhoul-Hidja ; Allah a juré par ces jours pour montrer leur mérite et la grande récompense de celui qui y accomplira de bonnes actions, il a dit (qu'il soit exalté) dans la sourate 89 :

« Par l'aube. Par des nuits au nombre de dix »

Et le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

« Il n'y a pas de jours pendant lesquels les bonnes oeuvres sont plus aimées auprès d'Allah que ces jours-là . Ils dirent :

« O Messenger d'Allah ! Même la guerre sainte ? ».

Il dit : « Même la guerre sainte, sauf un homme qui est sorti par sa propre personne, avec son propre argent, puis n'est pas revenu) » rapporté par Al-Boukhari.

La suite du verset concerne les actes du pèlerin le jour de l'aïd : lancer les pierres à Jamra Al-Aquaba, l'immolation (égorger l'animal), se raser la tête, faire le Tawaf Al-Ifaadah, et le parcours entre As-Safa et Al-Marwa pour celui qui ne l'a pas fait auparavant. (Pour celui qui accomplit le pèlerinage seulement ou le Quirane : c'est-à-dire la Oumra avec le pèlerinage sans enlever les habits d'ihram).

Chers croyants et croyantes, louanges à Allah qui ordonna à ses serviteurs le pèlerinage de sa maison sacrée, car par ce pèlerinage, Allah permet aux musulmans d'obtenir une grande récompense. En effet, le pèlerinage a pour but de purifier l'âme des souillures des péchés pour devenir digne de la Grâce divine **ici-bas** et dans **l'au-delà**.

1. Bienfaits dans la vie d'ici bas :

Ibn Abbass (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit pour le commentaire de ce verset :

Les profits de monde sont ce qu'ils obtiennent des profits du corps, des animaux égorgés en sacrifice, des commerces ... ».

Abou Houréïra (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit qu'il a entendu le Messenger d'Allah (sallallahou 'alayhi wa sallam) dire :

« Quiconque accomplit le pèlerinage en s'abstenant de toute obscénité et de toute relation sexuelle, sortira alors de son pèlerinage lavé de tout péché comme le jour de sa naissance ». Hadith rapporté par Boukhari et Muslim.

Le pèlerin tire également du Hajj un bon nombre d'enseignements susceptibles de l'habituer aux caractères suivants : la générosité, l'endurance, la discipline, la modestie, la tolérance et le respect des commandements divins.

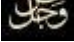
Le pèlerinage est un des plus grands signes d'Allah qui montrent que ce avec quoi le prophète Mohammed (qu'Allah prie sur lui et le salue) est venue, est la vraie religion, car aucune force dans le monde ne peut rassembler les pèlerins chaque année, qui viennent de tous les endroits sur terre, qui sont de différentes nationalités, de classes sociales différentes, de couleurs différentes, avec des cœurs remplis d'amour ; ils jouissent des difficultés du voyage et ils sont contents d'avoir quitté leurs familles, leurs amis et leurs pays ; ils ressentent que les heures du pèlerinage sont les meilleurs moments de la vie ; ils donnent de l'importance aux rites du pèlerinage et dépensent de l'argent avec générosité et de bon cœur.

Il permet de renouveler et consolider le lien avec ALLAH : les rituels, les commandements divins, La Talbya, l'invocation ...etc. (ce sont les actes par lesquels le pèlerin traduit de façon dynamique sa foi profonde en DIEU

Il permet aussi de penser au jour « du grand Rassemblement » lors de la Résurrection : le pèlerin s'étant débarrassé de tout ce qui l'attache au monde matériel, son âme se purifie de tous les péchés, s'élève, devient limpide et implore Dieu de lui accorder repentir et pardon.

2. Bienfait dans la vie future : « El akhira » :

Ibn Abbass (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit pour le commentaire du verset : « En ce qui concerne les profits de l'autre monde, c'est la satisfaction d'Allah (qu'il soit exalté) ».

Le Hadj et la Oumra sont des actes extrêmement méritoires aux yeux d'Allah , s'ils sont accomplis avec une intention pure, vouée à Allah seul, et suivant les prescriptions évoquées dans le noble Qur'an et explicitées dans la Sunna.

D'après Abdullah Ibn Mas'oud le Messager d'Allah a dit :

« Continuez à faire le pèlerinage et la visite pieuse, parce qu'ils exterminent la pauvreté et les péchés comme on expulse la crasse du fer, de l'or et de l'argent. Le Hajj sincère ne peut avoir d'autre récompense que le Paradis » rapporté par Nassa-i et Tirmidhy

CONCLUSION

Accrochez-vous aux enseignements exemplaires de l'Islam et à ses hautes qualités morales ; faites que le pèlerinage soit un repentir pour le reste de votre vie, un bien et une piété pour vos affaires futures et un regret pour ce qui est passé.

Louez Allah - qu'il soit exalté - et remerciez-le pour le bienfait de la sécurité et de la foi, pour les moyens qu'il a mis à votre disposition, pour les subsistances qu'il vous donne, pour les bonnes actions et les adorations dont il vous a facilité l'accomplissement et pour les châtiments et les fléaux qu'il a repoussés.

Ô Allah, nous Te supplions de purifier nos intentions de toute ostentation, puisse chacun de nos actes d'adoration être entrepris dans la seule recherche de Ton agrément, et effectué conformément à ce que Ton Messager et Toi-même avez prescrit. Amen.

Wa Ilaho a'lam. Et DIEU est Le Plus Savant.